

ligion n'a pas de grandeur, de majesté, de doctrines, de pratiques, de charité, d'unité, de vérité, d'orthodoxie ? Il n'y a plus rien, n'est-ce pas, de tout cela en Italie, en Bavière, en Espagne, en Belgique, en Irlande, en Autriche, en Amérique ? Hors des célestes libertés de l'Eglise gallicane, il n'y a point nulle part de salut spirituel pour les âmes ! Hors des vengeresses libertés de l'Eglise gallicane, il n'y a point nulle part de salut temporel pour les états ! Il n'y a plus en Europe de roi indépendant, de roi véritablement roi que Louis Philippe ! C'est le Pape qui gouverne souverainement l'Autriche, l'Espagne, la Bavière, la Saxe, la Belgique, l'Irlande et les Amériques, cela est plus clair que le jour ! Otez-nous, à nous, ces chères libertés-là, ces libertés à la gauloise, ces libertés du despotisme, et demain le Pape nommera les ministres, convoquera la chambre, révoquera le roi, et pointer a ses canons sur la butte Montmartre. N'a-t-il pas déjà mis garnison à Vienne, à Madrid, à Dublin, à Munich, à Bruxelles, à Naples et autres forteresses ? Comment, vous ne savez pas cela ?

«Vraiment, je n'en savais rien, mais je savais que si nous sommes un peuple spirituel et charmant, nous sommes aussi un peuple bien fou, et que ce qu'il y a de plus particulièrement extravagant chez nous, ce sont les hommes sérieux.»

Aux héritiers des vieux parlementaires, des vieux jansénistes et des vieux absolutistes, Timon fait une réponse bien simple :

« Je vois d'un côté, dit-il, le pape, les évêques, les prêtres, tous les catholiques, et de l'autre, je vois M. Dupin avec les plumitifs de la basoche, les gallicans du despotisme, les panthéistes de l'université, les habitants brodés de l'antichambre, les robes rouges, les bonnets carrés et les épauettes, et je me demande si c'est avec les plumitifs de la basoche, les gallicans du despotisme, les panthéistes de l'université, les habits brodés de l'antichambre, les robes rouges, les bonnets carrés et les épauettes, que se trouve l'Eglise, ou si c'est avec le pape, les évêques et tous les catholiques.

« Je ne puis non plus passer sous silence l'une des objections les plus réjouissantes et les plus schismatiques qui m'ont été faites, et comme je ne veux pas être injuste envers personne, je conviendrai que l'honneur de cette trouvaille revient, en grande partie, au manueliste condamné :

« En obéissant au pape, vous obéissez à un souverain étranger !—Souverain ! vous voulez dire Souverain-Pontife ? Eh ! bien, refusez-vous d'obéir au pontife ? Voyons, expliquez-vous, dites-le, qu'on le sache ! qu'on sache ce qui vous fait peur des canons de l'Eglise ou des canons du pape ? Moi, je crois que vous avez peur de tous les deux à la fois.

« Etranger ! oui, si le pape commandait au temporel ! Mais s'il ne commande qu'au spirituel ! Est-ce que c'est le pape qui m'envoie mon billet pour monter la garde au palais du roi-citoyen ? Est-ce lui qui contre-signe la lettre-close, en vertu de laquelle je siégerais sur les banquettes de la chambre ? Est-ce de lui que je reçois la sommation de payer mes douzièmes, mois par mois, et toujours le premier dudit !

« Ne veut-on plus d'unité spirituelle ? Vous me répondez que c'est une question comme une autre. Eh bien, si c'est une question comme une autre, si l'on ne veut d'unité spirituelle et que le pape doive être Français, qui prendrons-nous ? Prenons pour pape M. Dupin.

« Au fait, pourquoi M. Dupin ne serait-il pas notre pape, en sa triple qualité de Français, d'hérétique et de gallican !

« Où nous arrêterons-nous, puisque le spirituel ne nous borne pas ! Dieu lui-même est-il exclusivement Français ? N'est-il pas aussi bien Italien, Espagnol, Batave, Irlandais, Autrichien, Savoyard ? Nous sommes trop bons Français pour obéir à Dieu. Il est étranger ! »

— La nomination des candidats pour l'élection des Trois-Rivières a eu lieu lundi dernier : les candidats sont Phou. D. B. Viger et M. Burns. Les jours du poll sont fixés au 12 et 14 du courant.

—Un hangar appartenant au collège de Ste. Thérèse a été réduit en cendre le 7 du courant. On estime la perte à £200. On croit que l'origine du feu est due à de la cendre chaude qu'on y avait mise dans un quart.

—Nous avons la douleur de lire, dans la *Minerve* d'hier soir, le décès suivant :

« A Québec, où il était allé en visite chez son fils, M. François Trudeau, ancien et respectable citoyen de Montréal. D'après le désir qu'il en avait manifesté son corps a été transporté à Montréal pour y être inhumé.

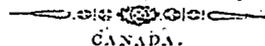
Ses funérailles auront lieu demain matin ; le convoi partira de la demeure de M. Romuald Trudeau, à St-J pour se rendre à l'Eglise paroissiale et de là au lieu du sépulture. M. Trudeau a succombé après une maladie de 24 heures, à l'âge de 80 ans et 7 mois. M. Trudeau était établi en cette ville depuis un grand nombre d'années ; il était le doyen des marchands de Montréal ; durant sa longue carrière il conserva toujours l'estime et la confiance de ses concitoyens, aussi fut-il, toujours d'une probité et d'une intégrité à toute épreuve.»

—On lit dans le *Canadien* :

« On a bien voulu nous communiquer une lettre de Rome du 26 mai, écrite par un jeune Canadien. On en lira avec intérêt l'extrait suivant :

« Mes dernières visites à Rome ont été faites avec quatre compatriotes : l'honorable Louis-Joseph Papineau, Monsieur et Madame Judah, et M. Young de Montréal. Quel plaisir j'ai éprouvé en revoyant ce grand homme ! Papineau conserve toute sa vigueur ; il jouit d'une santé parfaite. Sur tout sujet de conversation possible, il sait captiver l'attention de ceux qui peuvent l'entendre. Il doit partir pour le Canada en septembre prochain avec ses compagnons de voyage.»

—Nous avons des nouvelles du Texas jusqu'au 23 du mois dernier. Les deux chambres du congrès ont accepté, à l'unanimité, le bill d'annexion tel que passé dans la dernière session par la législature des Etats-Unis et ont rejeté, d'une commune voix, le traité proposé par le Mexique. L'annexion peut donc être regardée maintenant comme un fait accompli. Nous ne voyons que les Mexicains qui pourraient encore avoir droit de s'y opposer. Mais puisque le gouvernement de Mexico n'a pu réduire les Texiens, lorsqu'il étaient seuls, maintenant qu'ils ont l'appui des Américains il est évident qu'il doit en être encore bien moins capable. D'ailleurs nous voyons que les Mexicains ne sont pas même tranquilles chez eux : il vient encore d'éclater une révolution à Mexico, qui, pour avoir été comprimée sur le champ, n'en a pas été moins sérieuse, à ce qu'il paraît. Un régiment a renversé les gardes du palais, s'est emparé du Président et l'a fait prisonnier. Ce n'est qu'avec la plus grande peine que les citoyens sont venus à bout de le tirer de leurs mains. Les révoltés ont été dispersés et les principaux chefs qui ont pu être arrêtés, ont été fusillés sur le champ. Pauvre Mexique !



CANADA.

—Nous adjurons les campagnes d'être sur les gardes, des figures sinistres font le tour des villages sans entrer aux auberges, et disparaissent dès l'instant qu'ils s'aperçoivent qu'on les remarque. Les enfants sont questionnés, les domestiques cajolés, les dehors de la politesse procurent des renseignements sur les particularités locales propres à favoriser l'introduction nocturne de la méche incendiaire. En attendant, les magistrats sont as de pic, et la loi une nullité quand une simple autorisation de surveillance sur les étrangers voyagers remédierait à tout.

Aurore.
—*Bardeau incombustible.*—I. C. Hart, écuyer, a déposé à notre bureau, où l'on peut le voir, un échantillon de bardeau qu'on lui a envoyé de Champlain, où il se fabrique, qui est couvert d'une composition qui le rend, dit-on, incombustible ou du moins très-lent à brûler.

Canadien.
—*Nouveau Brunswick.*—Le premier navire en fer qui ait visité cette province est arrivé à Saint-Andrews la semaine dernière, venant de la Grande-Bretagne *via* New-York. Il se nomme John Garroux et jauge 849 tonneaux.

Newbrunswick.
A Frédéricton, pendant un orage récent, un homme qui était occupé à percer un trou de carrière dans une pièce de bois, a été frappé et tué par le fluide électrique.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ANGLETERRE.

—A la fin de la séance de la chambre des communes du 30 mai, le gouvernement a manifesté, par l'organe de sir J. Graham, quelles étaient ses intentions au sujet des amendemens que les évêques de Dublin l'avaient prié d'introduire dans la loi sur les trois collèges à créer en Irlande. L'honorable membre du cabinet a repoussé les demandes des vénérables prélats ; mais, persévérant dans sa politique, il s'est empressé d'accueillir toutes les réclamations qui pouvaient se concilier avec son système d'instruction commune la jeunesse appartenant aux divers cultes. Voici, d'après le *Times*, dans quels termes sir J. Graham s'est exprimé à la chambre des communes :

« Je n'entends pas modifier, a-t-il dit, le bill des collèges d'Irlande de manière à me mettre en opposition avec ses principes ; mais je consentirai volontiers à quelques changemens de détails. Ainsi je proposerai d'insérer dans le bill un article portant que la couronne aura le droit de nommer des inspecteurs ; car, sans cet article, la couronne ne pourrait déléguer son droit qu'au gardien du sceau. J'ai déjà dit que je ne pouvais accorder une allocation de fonds pour un professeur de théologie. Néanmoins on pourrait établir dans les nouveaux collèges des cours d'enseignement religieux, où les jeunes gens